

**Ameublements**  
**Décoration**  
**Mercier Frères**  
179, rue Nationale,  
LILLE  
Lustrerie  
Papiers peints

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**AVIS**  
**Les Chaussures PAPILLON-BCHTE**  
vous informent qu'elles ont un choix unique d'articles semelle crêpe, qui vous préserveront du froid et de l'humidité.  
Atelier spécial de RÉPARATIONS pour ces articles.  
167, R. de Lannoy, 167 bis ROUBAIX

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00
	France et Belgique.....	» 23.00; » 43.00; » 80.00
	Etranger: Tarif A.....	» 33.00; » 70.00; » 140.00
	» Tarif B.....	» 50.00; » 100.00; » 200.00

REDACTION.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1903. Inter. 6.
	TOURCOING.....	33, rue Carot, Téléph. 37.
	LILLE.....	3, rue Falckherbe, Tél. 57.07.
	PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.

87 Lille  
Chèques  
Postaux

## La candidature de M. Edouard Dubois

La candidature de M. Edouard Dubois a été accueillie dans tous les milieux roubaixiens et wattrelois, et plus particulièrement dans les milieux ouvriers, avec une sympathie qui est le gage le plus certain de la victoire. Les violences de polémique de ses adversaires politiques ne font que souligner davantage la valeur et la popularité du porte-drapeau de l'Union Républicaine et Démocratique.

Certes, la partie sera chaude. M. Lebas, malgré ses échecs répétés, n'est pas un concurrent ordinaire. Et si nous pensons que le maire de Roubaix sera battu, dimanche, dans le canton Est, malgré sa situation, et sans doute à cause de sa situation, c'est que nous savons que, depuis plusieurs années, dans notre laborieuse région, le suffrage universel se détache de plus en plus des politiciens, de ceux qui ont trompé son espoir, pour aller aux réalisateurs, aux hommes qui ne se paient pas et ne paient pas les autres de mots.

Les Français qui ont compris le sens profond des grandes épreuves de la guerre, tournaient le dos, aujourd'hui, aux prédicateurs de haine, aux champions de la lutte stérile des classes. C'est aux défenseurs de la paix sociale, aux promoteurs des œuvres de solidarité qu'ils confient la sauvegarde de leurs intérêts.

Ayant à choisir entre le socialiste Lebas, le communiste Sret et le démocrate Dubois, c'est à ce dernier que les électeurs demanderont, dimanche, de les représenter au Conseil général, comme le seul véritable ami des travailleurs, le seul citoyen capable de parler dans l'assemblée départementale, d'une façon désintéressée et avec l'autorité nécessaire, au nom de nos populations.

La candidature de M. Edouard Dubois est une candidature d'union entre tous les républicains qui veulent une République large, tolérante, franchement démocratique et sociale. Son succès est nécessaire au progrès des idées d'ordre, à la continuité de la politique de concorde nationale qui vient de triompher une fois de plus au Parlement, au bon renom de nos villes et de notre grand département.

Le mot d'ordre des électeurs doit être le 20 janvier: Contre le communisme! Contre le socialisme! Pour Roubaix! Pour Wattrelos! Pour le Nord! Pour la République!

Louis DARTOIS.

## Caboul va tomber aux mains des rebelles

**LE FILS D'UN PORTEUR D'EAU SERAIT PROCLAMÉ ROI**

Londres, 17 janvier. — D'après les toutes dernières nouvelles parvenues d'Afghanistan dans les milieux de Whitehall, les rebelles se sont emparés d'un avion et se battent maintenant avec la troupe dans Caboul même.

On s'attend à ce que le chef insurgé Pacha Sakao, se rende maître de la capitale. Le bruit court que Mohamad Omar Khan, le prince afghan qui s'est enfui d'Allahabad, où il vivait depuis des années, sous la surveillance des autorités britanniques, s'est joint aux insurgés, mais dans le cas où la capitale afgane tomberait aux mains de ces derniers, il est à peu près certain que c'est Pacha Sakao, le fils d'un porteur d'eau, qui serait proclamé roi.

On ignore toujours où se trouve l'ex-roi Amanoullah II. Il semblerait que depuis hier les rebelles occupent l'aérodrome de Caboul, 851 en est ainsi, Amanoullah n'a pu fuir qu'en automobile.

Le « Daily Express » annonce que des combats sanglants se livrent dans les rues de Caboul.

Le chef rebelle, Pacha Sakao, perce les défenses de la ville et cherche maintenant à briser la dernière résistance des troupes restées loyales au Roi.

On annonce que le sirdar Mohamed Omar Khan, qui s'est échappé d'Allahabad dernièrement, a rejoint Pacha Sakao aux portes de Caboul.

## La santé du maréchal Foch



**L'HÔTEL HABITÉ RUE DE GRENELLE PAR LE MARÉCHAL FOCH (W.V.P.)**

Paris, 17 janvier. — Voici le bulletin de santé du maréchal Foch, rédigé ce matin: « La légère amélioration constatée pendant les trois derniers jours, persiste. »

Signé: Docteurs Davinierre et Heltz-Boyer.

Le docteur Heltz-Boyer a donné quelques détails sur l'évolution de la maladie du maréchal Foch. « Le maréchal, dit-il, a été victime du surmenage imposé à son incessante activité. Il avait déjà, l'été dernier, subi une légère crise. J'avais été appelé près de lui, en Bretagne, pour le soigner. Ayant assisté aux funérailles du maréchal Haig, après un séjour à Nice, le changement de température ne fut pas sans influer sur l'état de santé du maréchal. D'autre part, l'inauguration du monument du Mont Kemmel, qu'il avait tenu à présider, avait causé au grand soldat quelque fatigue. »

Il y a un mois, la crise se déclara et la progression du mal devint telle que dimanche soir, le maréchal ne fut plus en mesure de se lever. L'état du maréchal comme désespéré. Jusqu'à un dernier moment, mes confrères et moi-même, hésitâmes à rendre publique la nouvelle d'une maladie qui devait impressionner, dans le monde, les innombrables amis du maréchal. Lundi, nous ne pouvions plus reculer, mais fort heureusement, quelques heures plus tard, nous avions la joie d'annoncer une légère amélioration.

## L'affaire des Congrégations devant les Commissions

**(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)**  
PARIS, 17 JANVIER (MINTY).

M. Brund a été entendu aujourd'hui par la Commission d'administration de la Chambre sur les anciens articles 70 et 71 de la loi des finances qui, on le sait, ont été incorporés au projet collectif de crédits. De ce contact entre le ministre des Affaires étrangères et les commissaires, se dégage l'impression très nette que ces articles seront votés par la Chambre sans que le Gouvernement courre le moindre danger.

Il n'en aurait pas été de même si le fameux article relatif aux congrégations avait été discuté avant le débat sur la politique générale.

La majorité gouvernementale qui s'est dérangée dans la nuit du 11 au 12 pour aller au Palais-Bourbon, ne paraît pas avoir eu besoin de prendre un instant d'hésitation. C'est pourquoi le débat de jeudi et vendredi dernier a apporté dans l'atmosphère trouble du Palais-Bourbon un air salubre, dont tous les milieux politiques éprouvent le besoin depuis quelques semaines.

Cette majorité s'étant déclarée robuste et viable, les membres de la Commission se sont avisés que le Carrel des gauches n'était plus qualifié pour diriger la politique française, tant intérieure qu'extérieure. Alors que l'opposition cartelliste était battue en séance publique, conformément à la volonté particulièrement exprimée aux dernières élections générales, on assistait à ce spectacle paradoxal de commissions se laissant conduire par des hommes qui ne représentent nullement l'esprit réalisateur de la législature actuelle.

Les membres des grandes commissions se sont heureusement ressaisis depuis la semaine dernière. C'est ainsi que la Commission des Affaires étrangères a nommé hier, pour rapporter les articles 32 et 42 du collectif (anciens art. 70 et 71) M. Marcel Hérad, républicain de gauche, qui approuve le texte gouvernemental.

Aujourd'hui, la Commission d'administration générale a suivi son exemple en nommant rapporteur M. Bascou, qui est également favorable au vote des articles présentés par le Gouvernement.

Les objections soulevées, aux applaudissements des commissaires cartellistes, par M. Mandel, qui s'inquiète de la part que prendrait le Gouvernement français dans la nomination des évêques, ont amené M. Brund à remettre virtuellement les choses au point.

Des parlementaires sont intervenus, en effet, auprès du Gouvernement pour influencer sur le choix de tel ou tel évêque. Mais parmi ces parlementaires, il y a des hommes qui appartiennent au parti faisant profession d'anticléricalisme.

Ayant reçu cette douche, les commissaires cartellistes n'ont pas insisté. R...

## UN EMPRUNT INTERNATIONAL D'UN MILLIARD DE DOLLARS POUR LA COMMERCIALISATION DE LA DETTE ALLEMANDE ?

Paris, 17 janvier. — Des négociations officieuses paraissent se poursuivre en ce moment, entre banquiers et divers pays, sur le plan de commercialisation de la dette allemande.

On parle avec quelque précision de l'émission d'un emprunt d'un milliard de dollars. De cet emprunt, 400 millions de dollars seraient consacrés sur le marché américain et 200 ou 400 millions de dollars, c'est-à-dire à peu près la même somme, sur le marché français. Des banquiers des autres pays, créanciers de l'Allemagne, se partageront le solde.

Quant à la destination des sommes ainsi recueillies, il va sans dire que les banquiers n'ont pas vu clair au chapitre et, le temps venu, les créanciers en décideront.

## M. CLEMENCEAU VA MIEUX

Paris, 17 janvier. — Au domicile de M. Clemenceau, à 17 h. 30, on déclare que l'ancien Président du Conseil qui souffrait d'une attaque grippale, va de mieux en mieux et que son état n'inspire plus aucune inquiétude.

## Roubaix sous la neige



EN HAUT: L'église Saint-Martin vue de l'Hôtel de Ville.  
EN BAS: Une vue panoramique de Roubaix sous la neige.

## Le patronat parisien sans le savoir alimente-t-il la caisse des syndicats unitaires ?

« Le Matin » raconte cette histoire: « Le 14 juin 1928, il se trouva qu'en l'absence de MM. Champlois et Vial, présidents ordinaires, l'audience du tribunal de simple police fut présidée par M. Millié, avocat, juge suppléant. »

Un certain nombre de patrons coiffeurs étaient poursuivis pour infraction à la loi sur les repos hebdomadaires.

M. Millié, le toujours souriant M. Suzanne Levi, avocat du syndicat unitaire des ouvriers coiffeurs, partie civile, se leva et dit: « Je réclame le tarif. »

« Quel tarif? » s'étonna le président intermédiaire.

« Il y a, dites-vous, un préjudice causé. C'est bien simple, nous allons le faire estimer. »

Un expert fut nommé: M. Burial.

« Et la cause fut renvoyée au 18 octobre suivant. »

Le 18 octobre, M. Suzanne Levi se contenta de déclarer que, plutôt que de se soumettre à une expertise qu'il jugeait offensante, le syndicat intéressé préférerait se désister purement et simplement.

« Cela ne valait-il pas mieux, en vérité, que de montrer ses listes d'adhérents et ses livres de caisse, autant dire le néant? »

M. Suzanne Levi attendit des jours meilleurs, nous voulions dire le retour des bons juges.

« Un procès vint, en fin d'année, intenté contre un coiffeur, à raison de vingt-sept infractions au Code du travail relevées contre lui. »

C'était d'ailleurs une récidive.

M. Suzanne Levi, avec un sourire élargi, réclama tout naturellement le double tarif, soit 50 francs, au nom de la Chambre syndicale unitaire des employés, partie civile.

« Fort du précédent établi, l'avocat du coiffeur demanda la désignation d'un expert. »

Lui aussi aurait bien voulu connaître l'importance exacte du syndicat demandeur.

« Si l'on s'engage dans cette voie, dit M. Suzanne Levi, il n'y a plus de justice possible. »

C'est une opinion. Ce fut d'ailleurs celle du président, qui rejeta la requête de l'avocat.

« Tout ce que celui-ci put obtenir, c'est que l'amende fût réduite du double au simple, soit 25 francs. »

« C'est un succès dont vous pouvez être fier, confia à l'avocat le commissaire de police faisant fonction de ministre public. »

Et le journal parisien pose cette question: « Pourrait-on savoir à quelle somme annuelle se montent les dommages-intérêts ainsi payés par le patronat parisien aux syndicats communistes? »

« On parle d'un million ou deux, peut-être trois. »

Le greffier du tribunal de simple police, seul, pourrait en dire le chiffre exact. Qui le lui demandera?

## La publication en Angleterre d'un mémoire secret du ministre de la Reichswehr sur la flotte allemande

Nous avons dit hier que la nouvelle qu'un revue anglaise a publié le mémoire secret préparé au sujet du croiseur-uirassé en novembre dernier par le général Groener, ministre de la Reichswehr, dans le but d'être soumis au cabinet d'Empire, a provoqué une grande sensation à Berlin. On ajoute de source autorisée que, sur la demande qui en fut exprimée, ce document a été également communiqué en son temps à différents gouvernements allemands et à quelques députés du Reichstag.

Les journaux se demandent comment ce document secret a pu parvenir à la connaissance de la presse étrangère, et l'on déclare ici qu'il s'agit du plus grand scandale qui se soit produit en politique internationale.

Aucun démenti officiel n'a été publié jusqu'ici. Il y a donc lieu d'admettre que le document en question, par lequel le ministre de la Reichswehr cherchait à justifier la construction d'un nouveau croiseur-uirassé, a effectivement été communiqué d'une façon illégale à la revue anglaise en question.

« Le Vorwärts » déclare que l'on n'est pas parvenu à établir jusqu'à maintenant si le mémoire Groener a disparu du ministère de la Reichswehr ou si la fuite s'est produite ailleurs. Dans tous les cas, le nombre de personnes qui en ont eu officiellement connaissance est très petit.

D'après des extraits retransmis de Londres au « Vorwärts », le mémoire Groener s'occupe notamment des éventualités dans lesquelles une intervention de la flotte allemande pourrait se produire. Il parle d'un coup de main dirigé contre la Prusse orientale en cas de guerre entre des puissances étrangères dans laquelle l'Allemagne désirerait sauvegarder sa neutralité.

On peut se représenter, déclare le mémoire, que la flotte soit appelée à faire partie d'un front contre d'autres Etats voisins que la Pologne. Que l'on songe, par exemple, à un conflit entre la Pologne et la Russie ou entre la Russie et des Etats frontaliers. La flotte allemande doit dominer la mer Baltique vis-à-vis de la Pologne. Celle-ci renforce sa flotte de deux manières: elle passe à des chantiers étrangers des commandes de destroyers et de sous-marins, et, d'autre part, un traité est conclu entre la Pologne et la France, par lequel la France s'engage, en cas de guerre, à soutenir la Pologne à l'aide d'une forte escadre de croiseurs dans la Baltique. Cette escadre peut en temps de guerre, même avant que la Pologne commence les opérations, être placée sous pavillon polonais, et cela même sans que la France prenne part à la guerre. L'Allemagne est inférieure à une flotte polonaise ainsi renforcée aussi longtemps que le nouveau croiseur projeté ne serait pas construit.

« Le Vorwärts » déclare que la revue anglaise ne s'est pas seulement proposée, en publiant le mémoire Groener, de provoquer une sensation; cette publication doit être considérée comme le prétexte d'une grande action politique.

## UNE BAGARRE ENTRE MINEURS GREVISTES ET GARDES REPUBLICAINS DANS LE GARD

**QUATRE BLESSÉS. TROIS ARRESTATIONS**

Nîmes, 17 janvier. — La situation de la grève minière est stationnaire. On signale quelques rentrées de plus, surtout à la Grand-Combe. Au cours de la tentative des grévistes d'empêcher les non grévistes de se rendre au travail, les gardes républicains ont dû intervenir.

Il y a quatre blessés des deux côtés. Trois arrestations ont été opérées.

## Le centenaire d'Henri Lasserre

Paris, 17 janvier. — Une messe a été dite aujourd'hui en la vieille chapelle des Carmes, à l'occasion du centenaire d'Henri Lasserre, le célèbre historien de Lourdes. Mgr Bandrillart a présidé cette cérémonie, au cours de laquelle M. le chanoine Roblot a prononcé une allocution.

Bien avant l'apparition, en 1860, de son fameux livre sur « Notre-Dame de Lourdes », l'écrivain catholique Henri Lasserre était déjà très connu du grand public. Il avait écrit un plaidoyer éloquent en faveur de la Pologne, à l'époque où Montalembert, Lacordaire, Dupanloup, Perraud, Glayry et les plus célèbres libéraux défendaient au des discours enflammés la cause de la nation martyre. Il s'était publié une solide et brillante réputation de la « Vie de Jésus » de Renan. Il avait combattu le matérialisme dans un vigoureux réquisitoire d'un style alerte et incisif sur « L'Esprit et la Chair ». Il allait bientôt écrire pour le chef-d'œuvre d'Ernest Hello, « L'Homme », une préface étincelante, où il montre le génie de ce profond penseur en des splendeurs d'apothéose. Vers la fin de l'Empire, il le rencontre un jour se prononçant le long des Tuileries, sombre et apocalyptique, et comme il lui demandait la raison de sa tristesse, Hello étendant le bras vers le palais impérial, dit un prophète d'Israël annonçant la chute de Babylone, s'écria: « Que font donc les Barbares? » Quelques mois plus tard, les Tuileries lambaient.

L'activité intellectuelle d'Henri Lasserre débordait dans tous les champs de la pensée. Mais aucun de ses ouvrages n'exerça une influence aussi profonde sur ses contemporains que son histoire de « Notre-Dame de Lourdes ». Peu de livres ont obtenu un succès aussi retentissant au dix-neuvième siècle. Il fut traduit en vingt-deux langues et il eut en France plus d'éditions que les plus célèbres romans. Il a été à peine égalé par les thèses, écrites sur des témoignages loyaux et sérieux, a résisté à toutes les attaques, et elle se tient encore debout, dédaignant tous les efforts du naturalisme par sa tranquille solidité.

## Les 70 ans de l'ex-empereur d'Allemagne

Berlin, 17 janvier. — On annonce que l'ex-empereur a pris des dispositions pour fêter, le 27 janvier, l'anniversaire de sa naissance.



UN RÉCENT PORTRAIT DE L'EX-KAISER

Le maréchal von Mackensen et l'amiral von Scheer, en visite à Posen, lui présenteront leurs félicitations.

Un service religieux aura lieu dans la matinée. 60 invités assisteront au dîner.

## ECHOS

**Policier**  
L'administration pénitentiaire prussienne vient de s'enrichir d'un certain nombre de fonctionnaires féminins. Parmi ces fonctionnaires, la « Frankfurter Zeitung » signale: 46 Polizeifrauen (policewomen) et 46 Polizeifrauen (policewomen) et 46 Polizeifrauen (policewomen).

Ces titres, aussi indigestes, séduisent-ils beaucoup de femmes outre-Rhin?

**A l'école**  
L'institutrice. — Pourquoi êtes-vous encore en retard?  
Le petit Jean. — Ma mère s'est mariée ce matin.

L'institutrice. — Pressez-vous d'aller à votre place et tâchez que cela n'arrive plus!

**Humour anglais**  
Mme Binks. — J'entends du bruit; je me lève et, là, sous le lit, je vois une jambe d'homme...  
Mme Binks. — Mon Dieu! un voleur!  
Mme Binks. — Non, mon mari. Il avait aussi entendu du bruit!

## La fin mystérieuse et tragique d'une Lyonnaise

Lyon, 17 janvier. — Jamais mystère plus étrange n'a entouré la disparition et la mort d'une femme.

Depuis le 9 novembre dernier, M<sup>lle</sup> Hodoyer était recherchée par sa famille et la police. Tout avait été mis en œuvre. Nul n'aurait pu trouver la moindre raison au fait qu'une femme élégante était venue dans le courant d'un après-midi, dire à M<sup>lle</sup> Hodoyer: « Vite, dépêchez-vous, votre mari est victime d'un accident. »

Et voilà qu'après plus de deux mois de recherches, un pauvre corps de femme, nu, mutilé et dans un état de décomposition fort avancé, est repêché dans le Rhône, à 100 kilomètres de Lyon.

Lorsque le corps fut formellement reconnu, le médecin de Saint-Péray pratiqua l'autopsie, mais l'état de décomposition était si avancé que cette opération ne put donner les résultats attendus.

La première autopsie n'ayant pu éclaircir l'énigme, M. Desaubry, procureur de la République, décida de faire revivifier le corps à Lyon et de confier au professeur Etienne Martin le soin de pratiquer une seconde autopsie. Hier après-midi, à 15 h., le corps fut donc ramené de Saint-Péray et déposé à la morgue. L'éminent praticien ne put cependant poursuivre son étude que durant vingt minutes, tant il était incommodé par l'odeur se dégageant du cadavre. Il procéda cependant à l'extraction des viscères, qu'il trouva normaux. Le crâne ayant été ouvert à coups de hache lors de la première autopsie, le professeur Martin ne put se rendre compte s'il y avait eu fracture; mais, par contre, il put retrouver trace de la ténacité que M<sup>lle</sup> Hodoyer portait au menton depuis qu'elle avait été mordue par un chien.

Sous la direction du chef de la Sûreté, M. Sarvach, les policiers enquêtent activement. Rien ne les laisse indifférents. Aucune hypothèse n'est par eux rejetée; tout est minutieusement vérifié.

Parviendront-ils à découvrir la mystérieuse femme qui le 9 novembre, se présenta au domicile de M<sup>lle</sup> Hodoyer et qui ne connaissait pas la maison, puisqu'elle frappait chez des voisins avant de trouver la porte de l'appartement où elle se rendait?

Les efforts des enquêteurs tendent à élucider le point suivant: M<sup>lle</sup> Hodoyer resta-t-elle longtemps en compagnie de l'inconnue? Ce qui est certain, c'est que les deux femmes se rendent chez un pharmacien, où M<sup>lle</sup> Hodoyer commanda de l'ouate, que l'inconnue paya.

Des bruits circulent, qui ne sont pas faits pour éclaircir le mystère. On parle à Lyon de la légende de nombreuses sociétés secrètes. Il existe, paraît-il, dans cette ville, environ vingt-cinq sectes différentes, constituant un amalgame d'apôtres des religions les plus diverses, parfois même les plus bizarres. On cite le cas d'un employé de banque, qui, le soir, quitte ses manches de lustrine pour revêtir une chasuble, se coiffe d'une mitre et officie en présence d'un certain nombre de fidèles. Il existe même une secte indo-chinoise, dont les dirigeants résident à Saigon et que certains milieux occultistes de Lyon considèrent d'un mauvais œil. L'accusant de fanatisme étranger. Cette secte aurait, nous a-t-on dit, d'étranges coutumes. Ne nous a-t-on pas parlé d'un mystérieux lacet chinois qui étranglé sans laisser de traces visibles?

Mais doit-on retenir quelque chose de toutes ces rumeurs? En tout cas, il est prouvé qu'avant sa disparition, M<sup>lle</sup> Hodoyer fut aperçue errant dans la rue, en compagnie d'un jeune Annamite. Fréquenta-t-elle certains milieux où l'on se livre à d'étranges pratiques religieuses?

Les uns l'affirment, les autres — et particulièrement la famille de la victime — le nient énergiquement.

## LA QUESTION ROMAINE

On peut dire que la question romaine est l'objet de toutes les conversations parmi les diplomates accrédités près le Saint-Siège et dans les milieux religieux de Rome.

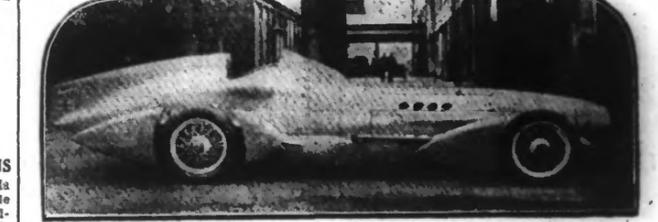
On ne craint pas de donner les détails les plus précis sur l'organisation du futur Etat pontifical, depuis la gare de chemin de fer jusqu'à la station de radiotélégraphie. Les uns disent que le Pape passera ses vacances, l'été prochain, dans le palais pontifical, à Castel-Gandolfo; d'autres prévoient qu'il se rendra dans les Alpes. Les paroles semblent aller beaucoup plus vite que les faits.

On peut noter que les journaux, soit du côté du Vatican, soit du côté italien, observent le plus profond silence.

## MORT DE Mgr THOMAS évêque de Langres

Mgr Thomas, évêque de Langres, est décédé à l'évêché, des suites d'une maladie. Il était né à Matilly (Saône-et-Loire). Il occupait le siège épiscopal du diocèse de Langres depuis le 7 juin 1925. Il était âgé de 61 ans.

## UN BOLIDE POUR LE RECORD DE LA VITESSE



Le capitaine Malcolm Campbell, qui est allé dernièrement en Afrique du Sud à la recherche d'une piste, vient de faire construire une nouvelle voiture avec laquelle il a l'intention de battre le record du monde de vitesse. La forme de cette voiture permet de réduire au minimum la résistance de l'air.